

Montréal, le 12 février 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

**Destinataires : M^e Yves Fréchette
Me Franklin Gertler
Me Dominique Neuman**

**OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé – dérivation Saint-Sauveur
Notre dossier : R-3960-2016**

Chers confrères,

La présente fait suite aux documents et correspondances déposées dans le dossier mentionné en objet dans les derniers jours, notamment la demande d'intervention de S.É.-AQLPA et la demande de délai du Transporteur pour la commenter.

Aux fins d'un traitement ordonné du présent dossier, la Régie de l'énergie (la Régie) fixe les échéances suivantes :

- dépôt, **d'ici 12h le 15 février 2016**, par S.É.-AQLPA de son budget de participation s'il en est;
- dépôt, **d'ici 16h le 16 février 2016** par le Transporteur, de l'ensemble de ses commentaires sur les demandes d'interventions et budgets de participation déposés à ce jour;
- dépôt, **d'ici 12h le 19 février 2016**, des réponses des personnes intéressées aux commentaires du Transporteur.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml